REM FORMATION

11.2.3.6. Fouille des aéronefs

0 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Cette formation s'adresse aux **personnels chargés des opérations de fouille de sûreté des aéronefs**.

Pré-requis

Une **bonne compréhension de la langue française** est requise pour suivre la formation dans de bonnes conditions.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux personnels concernés d'acquérir et de consolider les connaissances nécessaires à la réalisation des fouilles de sûreté des aéronefs conformément aux exigences réglementaires applicables.
Développer la capacité à identifier les situations à risque, à reconnaître les moyens de dissimulation d'articles prohibés et à adopter les comportements adaptés en cas de découverte d'un objet interdit.
Renforcer la culture de sûreté des stagiaires afin d'améliorer la vigilance, la rigueur opérationnelle et la conformité des pratiques dans l'environnement aéronautique.

Description / Contenu

Formation e-learning **11.2.3.6** relative au **règlement UE 2015/1998.** Cette formation concerne les **personnels chargés des opérations de fouille de sûreté des aéronefs**, appelés à intervenir dans un environnement sensible où la précision, la vigilance et le respect des procédures sont essentiels.
Elle est proposée en deux formats :

- **Formation initiale** : **3h30**, hors évaluation finale. Et au début, on vous demande votre métier : équipage, agent de sûreté, ou nettoyage, chargement et maintenance. La règle est la même pour tous, mais les situations parlent de votre métier.

Le programme aborde la **connaissance des exigences légales applicables aux fouilles de sûreté d'aéronefs**, afin de permettre aux stagiaires d'identifier les obligations à respecter, les responsabilités associées et les conditions de mise en œuvre des contrôles.
Il traite également des **éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente** sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation, afin de renforcer la vigilance, la coordination entre intervenants et les bons réflexes opérationnels dans un contexte de sécurité renforcée.
Le contenu pédagogique porte aussi sur la **configuration du ou des types d'aéronefs** sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté, de manière à adapter l'intervention aux caractéristiques des appareils concernés, aux zones à contrôler et aux contraintes propres à chaque type d'exploitation.

Un volet opérationnel est consacré à la capacité à effectuer des fouilles de sûreté d'aéronef selon une norme suffisante pour garantir raisonnablement la détection des articles prohibés dissimulés, en appliquant une méthode structurée, méthodique et conforme aux attentes réglementaires.
La formation prépare aussi les stagiaires à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés, avec les comportements attendus, les mesures immédiates à adopter et les actions à engager dans ce type de situation, dans le respect des procédures internes et des consignes de sûreté.
Enfin, elle développe la connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés, afin d'améliorer l'efficacité des contrôles, d'anticiper les tentatives de fraude et de renforcer la qualité des fouilles réalisées sur le terrain.

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en e-learning,
Le parcours est conçu pour permettre un apprentissage autonome, à distance, avec une progression adaptée au rythme du stagiaire dans le respect de la durée prévue selon le format initial ou périodique.
L'approche pédagogique vise l'acquisition progressive des connaissances réglementaires et opérationnelles nécessaires à la réalisation des fouilles de sûreté d'aéronefs.

Moyens et supports pédagogiques

Un ordinateur avec une connexion internet stable est nécessaire pour suivre la formation.
La formation étant proposée en e-learning, les contenus sont accessibles en ligne dans un environnement numérique de formation.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sommative n'est accessible qu'après une étape dédiée de vérification d'identité, placée dans le parcours immédiatement avant l'évaluation et définie comme prérequis de celle-ci dans le LMS. Au cours de cette étape, le stagiaire saisit son numéro de téléphone portable et reçoit sur ce téléphone un code à six chiffres, valable quelques minutes. La saisie du code conditionne l'ouverture de l'évaluation. L'envoi et la vérification du code sont assurés par un service spécialisé Authentication, avec protection contre les automates et limitation.

Deux parties, à réussir toutes les deux. Vous avez trente minutes pour l'ensemble, et deux tentatives en tout

1. La théorie

- 20 questions, tirées au hasard. Certaines ont une seule bonne réponse, d'autres plusieurs : la question le précise. Dans d'autres, vous reliez des éléments deux à deux.
- Une question vaut un point si la réponse est entièrement juste.
- Réussie à partir de 12 points sur 20.

2. La pratique : une fouille dans la cabine

- Vous fouillez l'avion en 6 arrêts, du fond vers l'avant : les toilettes arrière, le galley arrière, la cabine, à l'arrière, les coffres à bagages, la cabine, au milieu, la cabine, à l'avant. 12 éléments à trouver en tout.

- Faites glisser pour regarder autour de vous, en haut comme en bas. Le bouton « Se baisser » permet de voir sous les sièges. La molette, ou deux doigts sur téléphone, rapproche la vue.
- Cliquez sur tout ce qui doit vous alerter : une marque se pose. Cliquez de nouveau sur une marque pour l'enlever.
- Chaque élément trouvé vaut un point. Chaque marque posée sur quelque chose de normal retire un point.
- Puis 4 mises en situation : que faites-vous dans tel cas ? Chaque bonne réponse vaut deux points.
- Réussie à partir de 12 points sur 20.

Modalités Accessibilité

La formation est indiquée comme accessible aux personnes en situation de handicap.
Cette accessibilité concerne le parcours de formation à distance, avec une organisation permettant de suivre les contenus en e-learning dans la mesure compatible avec les besoins du stagiaire.

Profil du / des Formateur(s)

07/11/2026